

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01011 Numéro SIREN : 520 044 314 Nom ou dénomination : SODIMAGG
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 5629

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SODIMAGG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>Lieu dit la Demi-Lune 95420 MAGNY EN VEXIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>52004431400026</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/10/2023</u>	
		Signature électronique Liasse de matérialisation <u>06 MAI 2024</u>	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	
Frais d'établissement*		AA	
Frais de développement*		AB	
Concessions, brevets et droits similaires		CX	
Fonds commercial (1)		AF 6 974	
Autres immobilisations incorporelles		AH 12 698	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AI	
Terrains		AJ	
Constructions		AL	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AN 159 101	
Autres immobilisations corporelles		AO 58 127	
Immobilisations en cours		AP 328 902	
Avances et acomptes		AQ 325 623	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AR 195 295	
Autres participations		AS 168 064	
Créances rattachées à des participations		AU 1 598 975	
Autres titres immobilisés		AV	
Prêts		AW	
Autres immobilisations financières*		AX	
TOTAL (II)		AY	
Matières premières, approvisionnements		CT	
En cours de production de biens		CU 22 025 013	
En cours de production de services		CV	
Produits intermédiaires et finis		BB	
Marchandises		BD 2 223	
Avances et acomptes versés sur commandes		BE	
Clients et comptes rattachés (3)*		BG	
Autres créances (3)		BI 1 188	
Capital souscrit et appelé, non versé		BH	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		BJ 25 131 606	
Disponibilités		BK 2 157 763	
Charges constatées d'avance (3)*		BL	
TOTAL (III)		BN	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		BP	
Primes de remboursement des obligations (V)		BQ	
Ecart de conversion actif * (VI)		BR	
TOTAL GENERAL (I à VI)		BS	
		BT 2 912 009	
		BU 23 390	
		BV 16 956	
		BW 16 956	
		BX 255 443	
		BY 255 443	
		BZ 1 018 137	
		CA 66 659	
		CB	
		CC	
		CD	
		CE	
		CF 1 722 181	
		CG	
		CH 74 242	
		CI 74 242	
		CK 90 049	
		90 049	
		5 908 920	
		28 882 762	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :	
		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SODIMAGG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 276 360)			DA	2 276 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	207 194	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	227 636	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	15 797 563	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 493 816	
	Subventions d'investissement			DJ	11 203	
	Provisions réglementées *			DK	23 636	
	TOTAL (I)			DL	20 037 408	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 114 214	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 088 896	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 124	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 572 583	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 034 818	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	30 830	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	8 844 465		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	890	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 882 762		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 541 536	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SODIMAGG										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	34 959 167			FB				FC	34 959 167		
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF			
			services *	FG	722 717			FH				FI	722 717		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	35 681 884			FK				FL	35 681 884		
	Production stockée *									FM					
	Production immobilisée *									FN					
	Subventions d'exploitation									FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	65 568				
	Autres Produits (1) (11)									FQ	517 863				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	36 265 315			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS	28 203 169				
	Variation de stocks (marchandises) *									FT	-330 573				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU	47 801				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *									FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	3 370 476				
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	270 045				
	Salaires et traitements *									FY	1 626 920				
	Charges sociales (10)									FZ	413 326				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	264 406			
			- dotations aux provisions								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC	23 390				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	1 690				
	Autres charges (12)									GE	27 433				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	33 918 083			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	2 347 233				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)			GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)			GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	2				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM					
	Différences positives de change									GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO					
Total des produits financiers (V)										GP	2				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	172 470				
	Différences négatives de change									GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT					
	Total des charges financières (VI)										GU	172 470			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-172 469				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	2 174 764				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SODIMAGG</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	6 497			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC	4 908			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	11 405			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	3 750			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	3 750			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	7 655		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	142 869		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	545 734		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	36 276 722		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	34 782 906		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 493 816		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										1X	16 550
	(9)	Dont transfert de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
		dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 22 868								A1	7 432		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	34 650
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles										A4	2 687
		Facultatifs A6								11 782	Obligatoires A9	22 868	
		dont cotisations facultatives Madelin A7								11 782			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N				
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
AFFAIRE EFFICIENCE								3 750					
QP DE SUBV VIREE AU RESULTAT									6 497				
REPRISE AMORT DEROGATOIRE									4 908				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
								Charges antérieures	Produits antérieurs				

ANNEXE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023 dont le total est de 28 882 762.44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 493 816.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.

La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.

En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencés, amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coûts logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2023, le bénéfice fiscal d'ensemble ressort à 3.699.640 € et la charge complémentaire d'impôt à 5.343 €, elle, est comptabilisée chez SODIMAGG.

ANNEXE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Developpement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			12 698	12 698
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698			

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 672		
CORP.	Terrains		159 101		
	Sur sol propre		322 027		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		15 685		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		228 518		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		2 096 798		14 548
	Autres immos corporelles		63 889		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		240 114		6 453
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 126 131		21 001
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		22 025 013		
	Autres titres immobilisés		2 223		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 188		
		TOTAL	22 028 423		
		TOTAL GENERAL	25 178 226		21 001
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	4 000	19 672	
CORP.	Terrains			159 101	
	Sur sol propre			322 027	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons		8 810	6 875	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		33 223	195 295	
	Inst. gal. agen. amé. divers		15 017	2 096 329	
	Autres immos corporelles			63 889	
	Mat. bureau, inform., mobilier		6 571	239 996	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	63 621	3 083 511	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			22 025 013	
	Autres titres immobilisés			2 223	
	Prêts & autres immob. financières			1 188	
		TOTAL		22 028 423	
		TOTAL GENERAL	67 621	25 131 606	

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 974		4 000	6 974
TOTAL	10 974		4 000	6 974
Terrains	49 185	8 942		58 127
Sur sol propre	297 279	21 469		318 748
Constructions				
Inst. générales agen. aménag.	15 195	490	8 810	6 875
Inst. techniques matériel et outil. industriels	190 157	11 129	33 223	168 064
Inst. générales agencem. amén.	1 172 033	200 978	15 017	1 357 994
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport	43 778	7 091		50 869
Mat. bureau et informatiq., mob.	182 377	14 307	6 571	190 113
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 950 004	264 406	63 621	2 150 789
TOTAL GENERAL	1 960 978	264 406	67 621	2 157 763

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div					4 908		-4 908
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL					4 908		-4 908
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL					4 908		-4 908
Total général non ventilé					4 908		-4 908

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	28 545		4 908	23 636
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	28 545		4 908	23 636
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	5 000		5 000	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	5 000		5 000	
PROVISIONS pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	39 489	23 390	39 489	23 390
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	78 616	1 690	13 647	66 659
	TOTAL	118 104	25 080	53 136	90 049
	TOTAL GÉNÉRAL	151 649	25 080	63 044	113 685
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		25 080	58 136	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			4 908	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE

Informations financières (5)

	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

SODIGEMA - 32 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny-sous-bois - 311146435	190 000	3 015 684	100.00	10 942 030	10 942 030			15 604 860	1 896 295
SOFFICAR - Lieu dit la Demi lune 95420 Magny-en-vexin - 407659879	576 000	3 034 716	100.00	5 220 792	5 220 792			832 072	302 548
SODIMO - 1 Rue Gutenberg 95420 Magny-en-vexin - 824768998	2 000	33 188	99.00	1 980	1 980			136 419	39 784

Observations

Comptes annuels 31/12/2022

b. Filiales étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

Informations financières (5)											
Filiales et participations (1)		Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres détenus (/ : 8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/ : 9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/,)	Unifire d affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/ : 10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/, (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/,)
					Brute	Nette					
2. Participations non reprises au §A :											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 188		1 188
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	255 443	255 443	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	51	51	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	85 306	85 306	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	19 224	19 224	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	913 556	913 556	
	Charges constatées d'avance	74 242	74 242	
TOTAUX		1 349 010	1 347 822	1 188
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

ANNEXE**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 242
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	74 242

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	220 656
Autres créances	736 420
Disponibilités	
TOTAL	957 076

ANNEXE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

ANNEXE

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 276 360			2 276 360
Primes liées au capital social	207 194			207 194
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	227 636			227 636
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 992 961	2 849 602	45 000	15 797 563
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 849 602	1 555 528	2 849 602	1 555 528
Subventions d'investissement		17 700	6 497	11 203
Provisions réglementées	28 545		4 908	23 636
TOTAL	18 582 297	4 422 830	2 906 007	20 099 120

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	55 027		137 445		192 472	
- contribution sociale de solidarité	20 298		1 798		22 096	
- autres	78 731		9 546		88 277	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	154 056		148 789		302 845	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	4 114 214	1 814 409	2 284 465	15 339
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 572 583	2 572 583		
Personnel & comptes rattachés		361 514	361 514		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		156 797	156 797		
Etat & Impôts sur les bénéfices		232 229	232 229		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		157 486	157 486		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		126 792	126 792		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 088 896	1 088 896		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		30 830	30 830		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		8 841 341	6 541 536	2 284 465	15 339
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 276 064			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 887
Emprunts et dettes financières divers	10 918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 031
Dettes fiscales et sociales	574 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	835 759

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 75 947.32 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 4.10 %
 Table de mortalité INSEE 2016-2018
 Départ volontaire à 64 ans
 Taux évol° salaires : 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)

Solde restant dû au 31/10/2023 : 18 300 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).

Solde restant dû au 31/10/2023 : 18 736 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2023 : 17 586 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2023 : 6 580 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2023 : 1 395 716 euros

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;

- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2023 : 1 422 819 euros

Emprunt LCL de nominal 119 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2023 : 87 770 euros

Emprunt LCL de nominal 290 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2023 : 97 361 euros

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	133 945					133 945
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

ANNEXE

Nantissements de parts sociales -
CRD

Voir détail ci-dessus

	TOTAL (1)	133 945				133 945
		Autres	Dirigeants	Provisions		Montant
Engagements en matière de pensions		75 947				75 947
	TOTAL	209 893				209 893

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiounnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ; Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			1 395 716			1 395 716
- Emprunt BPI 5 000 k€			1 422 819			1 422 819
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			6 580			6 580
- Emprunt BPI 300 k€			17 586			17 586
	TOTAL		2 842 701			2 842 701

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissements de parts sociales :

- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 18 300 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 18 736 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 395 716 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 422 819 €

Nantissement du fonds de commerce :

- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ;

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par les Commissaire aux comptes s'élève à 12.500 euros contre 11.655 euros sur l'exercice précédent.

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	31/10/2023	31/10/2022
Personnel salarié :	73.00	72.00
Ingénieurs et cadres	2.00	2.00
Agents de maîtrise	6.00	5.00
Employés et techniciens	65.00	65.00
Ouvriers		

ANNEXE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	24 622 033		24 622 033
Ventes station	10 331 799		10 331 799
Coopérations commerciales	600 747		600 747
Commissions sur ventes	81 365		81 365
Ventes de cartons et déchets	6 813		6 813
Locations immobilières	31 907		31 907
Locations de véhicules	1 547		1 547
Produits divers	5 673		5 673
Chiffre d'affaires	35 681 884		35 681 884

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 347 233	2 415 889	606 544	1 740 689
RÉSULTAT FINANCIER	-172 469	-172 469	-43 117	-129 352
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 655	7 749	1 937	5 718
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-142 869	-111 596	-15 043	-127 826

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SARL ACDE

74 Avenue de Thiès B.P. 65173 – 14075 CAEN CEDEX 5

Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de NORMANDIE

Olivier Lecomte

27 avenue du 6 Juin – 14000 CAEN

SODIMAGG

S.A.R.L.

au capital de 2 276 360 €

Siège social :

Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune

95420 MAGNY EN VEXIN

RCS 520.044.314

- - - - -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

Ce rapport contient 4 pages et 28 annexes

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège social : Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/10/2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. SODIMAGG relatifs à l'exercice clos le 31/10/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- la méthode de valorisation et de détermination des stocks décrite au point « Stocks » de l'annexe ;
- la méthode de valorisation des titres de participation décrite au point « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe ;
- le contrôle des procédures et la validation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

- *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

- *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

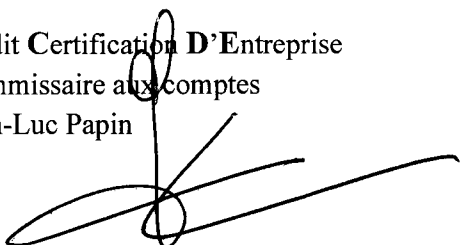
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

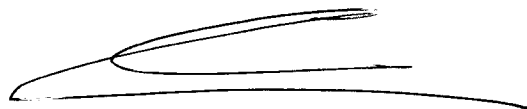
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 25 Mars 2024

Audit Certification D'Entreprise
Commissaire aux comptes
Jean-Luc Papin



Olivier Lecomte
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF

	Valeurs au 31/10/23		Valeurs au 31/10/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 974	6 974		
Fonds commercial (1)	12 698		12 698	12 698
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	159 101	58 127	100 974	109 916
Constructions	328 902	325 623	3 279	25 238
Installations tech., matériel et outillages industriels	195 295	168 064	27 231	38 360
Autres immobilisations corporelles	2 400 213	1 598 975	801 238	1 002 612
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	22 025 013		22 025 013	22 025 013
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 223		2 223	2 223
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 188		1 188	1 188
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	25 131 606	2 157 763	22 973 843	23 217 247
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 912 009	23 390	2 888 619	2 541 948
Avances et acomptes versés sur commandes	16 956		16 956	34 509
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	255 443		255 443	147 312
Autres créances (3)	998 913	66 659	932 255	804 508
Groupe et associés (3)	19 224		19 224	196 879
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 722 181		1 722 181	1 271 061
Charges constatées d'avance (3)	74 242		74 242	69 082
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 998 969	90 049	5 908 920	5 065 298
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	31 130 575	2 247 812	28 882 762	28 282 546

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

PASSIF

	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 276 360)	2 276 360	2 276 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport	207 194	207 194
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	227 636	227 636
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 797 563	12 992 961
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 493 816	2 849 602
SITUATION NETTE	20 002 569	18 553 753
Subventions d'investissement	11 203	
Provisions réglementées	23 636	28 545
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 037 408	18 582 297
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		5 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		5 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 114 214	5 387 505
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 088 896	666 709
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 124	20 233
Fournisseurs	2 346 552	2 633 854
Fournisseurs, factures non parvenues	226 031	198 569
Dettes fiscales et sociales	1 034 818	759 120
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	30 830	28 542
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 844 465	9 694 534
Écarts de conversion passif	890	715
TOTAL GÉNÉRAL	28 882 762	28 282 546
(1) Dont à plus d'un an	2 299 805	3 574 388
(1) Dont à moins d'un an	6 541 536	6 099 913
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/11/22 au 31/10/23		Du 01/11/21 au 31/10/22
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	34 959 167		34 959 167
Production vendue (biens et services)	722 717		722 717
Montant net du chiffre d'affaires	35 681 884		35 681 884
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			65 568
Autres produits			517 863
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			36 265 315
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			28 203 169
Variation de stocks			-330 573
Achats de matières premières et autres approvisionnements			47 801
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes			3 370 476
Impôts, taxes et versements assimilés			270 045
Salaires et traitements			1 626 920
Charges sociales			413 326
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			264 406
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 390
Dotations aux provisions			1 690
Autres charges			27 433
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			33 918 083
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 347 233
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	Du 01/11/21 Au 31/10/22
Produits financiers		
De participation (3)		1 700 000
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	-153
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2	1 699 847
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	172 470	121 768
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	172 470	121 768
RÉSULTAT FINANCIER	-172 469	1 578 079
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 174 764	3 330 984
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		25 000
Sur opérations en capital	6 497	32 120
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 908	19 195
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 405	76 315
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 750	303
Sur opérations en capital		32 120
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 750	32 423
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 655	43 892
Participation des salariés aux résultats	142 869	96 098
Impôt sur les bénéfices	545 734	429 176
TOTAL DES PRODUITS	36 276 722	36 581 098
TOTAL DES CHARGES	34 782 906	33 731 496
Bénéfice ou Perte	1 493 816	2 849 602

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O	
LES EFFECTIFS	O	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	O	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		NA

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023 dont le total est de 28 882 762.44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 493 816.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.

La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.

En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencts. amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coûts logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2023, le bénéfice fiscal d'ensemble ressort à 3.699.640 € et la charge complémentaire d'impôt à 5.343 €, elle, est comptabilisée chez SODIMAGG.

ANNEXE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Developpement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			12 698	12 698
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698			

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 672		
CORP.	Terrains		159 101		
	Sur sol propre		322 027		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		15 685		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		228 518		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		2 096 798		14 548
	Autres immos corporelles		63 889		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		240 114		6 453
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 126 131		21 001
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		22 025 013		
	Autres titres immobilisés		2 223		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 188		
		TOTAL	22 028 423		
		TOTAL GENERAL	25 178 226		21 001

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		4 000	19 672	
CORP.	Terrains				159 101	
	Sur sol propre				322 027	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons		8 810		6 875	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		33 223		195 295	
	Inst. gal. agen. amé. divers		15 017		2 096 329	
	Autres immos corporelles				63 889	
	Mat. bureau, inform., mobilier		6 571		239 996	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		63 621	3 083 511	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				22 025 013	
	Autres titres immobilisés				2 223	
	Prêts & autres immob. financières				1 188	
		TOTAL			22 028 423	
		TOTAL GENERAL		67 621	25 131 606	

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 974		4 000	6 974
TOTAL	10 974		4 000	6 974
Terrains	49 185	8 942		58 127
Sur sol propre	297 279	21 469		318 748
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	15 195	490	8 810	6 875
Inst. techniques matériel et outil. industriels	190 157	11 129	33 223	168 064
Inst. générales agencem. amén.	1 172 033	200 978	15 017	1 357 994
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport	43 778	7 091		50 869
Mat. bureau et informatiq., mob.	182 377	14 307	6 571	190 113
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 950 004	264 406	63 621	2 150 789
TOTAL GENERAL	1 960 978	264 406	67 621	2 157 763

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif			Mode dégressif		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div					4 908		-4 908
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL					4 908		-4 908
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL					4 908		-4 908
Total général non ventilé					4 908		-4 908

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
---------	--	---------------------------------------	---------------	--	---------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	28 545		4 908	23 636
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	28 545		4 908	23 636
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	5 000		5 000	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	5 000		5 000	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	39 489	23 390	39 489	23 390
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	78 616	1 690	13 647	66 659
	TOTAL	118 104	25 080	53 136	90 049
	TOTAL GÉNÉRAL	151 649	25 080	63 044	113 685
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		25 080	58 136	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			4 908	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE

Informations financières (5)

	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (c) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (1) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (1) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
				Brute	Nette					

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

SODIGEMA - 32 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny-sous-bois - 311146435	190 000	3 015 684	100.00	10 942 030	10 942 030			15 604 860	1 896 295	
SOFICHAR - Lieu dit la Demi lune 95420 Magny-en-vexin - 407659879	576 000	3 034 716	100.00	5 220 792	5 220 792			832 072	302 548	
SODIMO - 1 Rue Gutenberg 95420 Magny-en-vexin - 824768998	2 000	33 188	99.00	1 980	1 980			136 419	39 784	

Observations Comptes annuels 31/12/2022

b. Filiales étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette				
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
b. Dans des sociétés étrangères									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 188		1 188
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	255 443	255 443	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	51	51	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	85 306	85 306	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	19 224	19 224	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	913 556	913 556	
	Charges constatées d'avance	74 242	74 242	
TOTAUX		1 349 010	1 347 822	1 188
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

ANNEXE**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 242
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	74 242

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	220 656
Autres créances	736 420
Disponibilités	
TOTAL	957 076

ANNEXE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

ANNEXE

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 276 360			2 276 360
Primes liées au capital social	207 194			207 194
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	227 636			227 636
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 992 961	2 849 602	45 000	15 797 563
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 849 602	1 555 528	2 849 602	1 555 528
Subventions d'investissement		17 700	6 497	11 203
Provisions réglementées	28 545		4 908	23 636
TOTAL	18 582 297	4 422 830	2 906 007	20 099 120

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	55 027		137 445		192 472	
- contribution sociale de solidarité	20 298		1 798		22 096	
- autres	78 731		9 546		88 277	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	154 056		148 789		302 845	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déicits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	4 114 214	4 114 214		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 572 583	272 779	2 284 465	15 339
Personnel & comptes rattachés	361 514	361 514		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	156 797	156 797		
Etat & Impôts sur les bénéfices	232 229	232 229		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	157 486	157 486		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	126 792	126 792		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 088 896	1 088 896		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	30 830	30 830		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	8 841 341	6 541 536	2 284 465	15 339

Kenvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

1 276 064

ANNEXE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 887
Emprunts et dettes financières divers	10 918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 031
Dettes fiscales et sociales	574 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	835 759

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 75 947.32 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 4.10 %
 Table de mortalité INSEE 2016-2018
 Départ volontaire à 64 ans
 Taux évol^o salaires : 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)
 - Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 18 300 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :
 - Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 18 736 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :
 - Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 17 586 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)
 - Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 6 580 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014)
 - Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 1 395 716 euros

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :
 - Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
 - Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 1 422 819 euros

Emprunt LCL de nominal 119 K euros :
 - Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 87 770 euros

Emprunt LCL de nominal 290 K euros :
 - Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).
 Solde restant dû au 31/10/2023 : 97 361 euros

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	133 945					133 945
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

ANNEXE

Nantissements de parts sociales -
CRD

Voir détail ci-dessus

TOTAL (1)	133 945				133 945
	Autres	Dirigeants	Provisions		Montant
Engagements en matière de pensions	75 947				75 947
TOTAL	209 893				209 893

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ;						
Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			1 395 716			1 395 716
- Emprunt BPI 5 000 k€			1 422 819			1 422 819
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			6 580			6 580
- Emprunt BPI 300 k€			17 586			17 586
TOTAL			2 842 701			2 842 701

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissements de parts sociales :

- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 18 300 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 18 736 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 395 716 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 422 819 €

Nantissement du fonds de commerce :

- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ;

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par les Commissaire aux comptes s'élève à 12.500 euros contre 11.655 euros sur l'exercice précédent.

ANNEXE**LES EFFECTIFS**

	31/10/2023	31/10/2022
Personnel salarié :	73.00	72.00
Ingénieurs et cadres	2.00	2.00
Agents de maîtrise	6.00	5.00
Employés et techniciens	65.00	65.00
Ouvriers		

ANNEXE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	24 622 033		24 622 033
Ventes station	10 331 799		10 331 799
Coopérations commerciales	600 747		600 747
Commissions sur ventes	81 365		81 365
Ventes de cartons et déchets	6 813		6 813
Locations immobilières	31 907		31 907
Locations de véhicules	1 547		1 547
Produits divers	5 673		5 673
Chiffre d'affaires	35 681 884		35 681 884

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 347 233	2 415 889	606 544	1 740 689
RÉSULTAT FINANCIER	-172 469	-172 469	-43 117	-129 352
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 655	7 749	1 937	5 718
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-142 869	-111 596	-15 043	-127 826

SODIMAGG

S.A.R.L.

au capital de 2 276 360 €

Siège social :

Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune

95420 MAGNY EN VEXIN

RCS 520.044.314

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

Ce rapport contient 4 pages

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège social : Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/10/2023

A l'assemblée de la société SARL SODIMAGG,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Convention soumise à l'approbation de l'assemblée

- *Convention intervenue au cours de l'exercice écoulé*

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

- *Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de location gérance avec la société S.A.S. Sofichar

Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar

Nature et objet : La société S.A.R.L. Sodimagg a conclu un contrat de location gérance en date du 1^{er} avril 2010 avec la S.A.S. SOFICHAR.

Modalité : Le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. La redevance comptabilisée en charge sur l'exercice clos au 31 octobre 2023 est d'un montant de 832 072 € HT.

Convention d'intégration fiscale

Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar

Nature et objet : Une convention d'intégration fiscale a été conclue depuis le 1^{er} avril 2010 avec les sociétés SODIMAGG et SOFICHAR.

Convention de rémunération de compte courant :

- a) Personne concernée : Monsieur Jean-Luc Traullé en sa qualité d'associé de la société S.A.R.L. Sodimagg

Nature et objet : La société a mis en place à compter du 1^{er} avril 2016 une convention de rémunération des comptes courants. Les avances de trésorerie reçues par la société S.A.R.L. Sodimagg de personnes physiques ont été rémunérées au taux de 1.15% à compter du 1/10/2021.

Modalités : Au 31/10/2023, le compte courant de Mr Jean Luc Traullé est créancier d'un montant de 500 122 €. Le montant des intérêts à verser à Mr Jean Luc Traullé s'élève à 5 741 €.

b) Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité d'associé de la société S.A.R.L. Sodimagg

Nature et objet : La société a mis en place à compter du 1^{er} avril 2016 une convention de rémunération des comptes courants. Les avances de trésorerie reçues par la société S.A.R.L. Sodimagg de personnes physiques ont été rémunérées au taux de 1.15% à compter du 1/10/2021.

Modalités : Au 31/10/2023, le compte courant de Mr Julien Traullé est créancier d'un montant de 0 €. Le montant des intérêts à verser à Mr Julien Traullé s'élève à 211 €.

c) Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar et Associée unique de la S.A.S. Sodigema.

Nature et objet : La société a mis en place à compter du 2 Octobre 2013 une convention de rémunération des comptes courants des sociétés S.A.R.L. Sodimagg, S.A.S. Sofichar et S.A.S. Sodigema. Les avances de trésorerie des comptes courants créanciers des personnes morales ont été rémunérées à 1.40% à compter du 1 Octobre 2018.

Modalités : Au 31/10/2023, le compte de la société S.A.S. Sofichar est créancier de 346 932 €. Le montant des intérêts à verser à la société S.A.S. Sofichar s'élève à 2 664 €.

Au 31/10/2023, le compte courant de la société S.A.S. Sodigema est créancier de 230 924 €. Le montant des intérêts à verser à la société S.A.S. Sodigema s'élève à 2 303 €.

Convention de rémunération de Présidence avec la société S.A.S. Sodigema

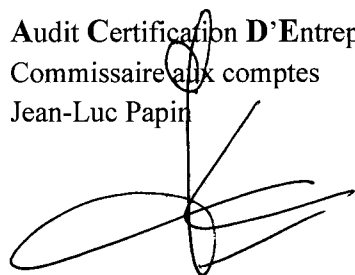
Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sodigema.

Nature et objet : Par décision de l'Associé Unique, la société S.A.R.L. Sodimagg perçoit une rémunération annuelle au titre de ses fonctions de Présidente.

Modalités : Au 31/10/2023, la rémunération de Présidente représente un produit de 510 000 € HT.

Fait à Caen, le 25 mars 2024

Audit Certification D'Entreprise
Commissaire aux comptes
Jean-Luc Papin



Olivier Lecomte
Commissaire aux comptes



SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

**TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023 ADOPTÉE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024**

(Article L.232-22, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.493.816,09 €, de la manière suivante :

- à la distribution de dividendes.....	45.000,00 €
- le solde au poste « autres réserves ».....	1.448.816,09 € -----
 TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....	 1.493.816,09 €

Le dividende est ainsi fixé à 0,20 € par part. Il sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

Sur le plan fiscal, et pour les seuls bénéficiaires ayant la qualité de personne physique, le dividende fera l'objet d'un versement obligatoire à titre d'acompte pour le paiement de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un prélèvement à la source de 30 %, étant précisé qu'aucun associé n'a demandé à bénéficier de la dispense de versement de l'acompte en application de l'article 177 quater 1.1.3ème alinéa du CGI.

Les associés reconnaissent avoir été informés qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la société sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'assemblée générale reconnaît qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois exercices précédents, étant précisé que par décision du 25 février 2022 il a été distribué une somme de 45 000 € prélevée sur le poste « autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

copie conforme à l'original,
le Gérant



SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 OCTOBRE 2023 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 10 AVRIL 2024

(Article L.232-22, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

3 - AFFECTATION DES RESULTATS

Ce bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.493.816,09 €, nous proposons de l'affecter de la manière suivante :

- à la distribution de dividendes	45.000,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	1.448.816,09 € -----
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....	1.493.816,09 €

Le dividende serait ainsi fixé à 0,20 € par part. Il serait mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

Sur le plan fiscal, et pour les seuls bénéficiaires ayant la qualité de personne physique, le dividende fera l'objet d'un versement obligatoire à titre d'acompte pour le paiement de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un prélèvement à la source de 30 %.

Toutefois, la liste des personnes ayant demandé à bénéficier de la dispense de versement de l'acompte, en application de l'article 177 quater 1.1.3^{ème} alinéa du CGI, sera produite à la date de l'Assemblée Générale.

copie conforme à l'original,
le Gérant

